

QUE la politique gouvernementale du Québec sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables soit améliorée dans un contexte de prévention et de précaution car elle empêche actuellement les résidents de ces zones à risque de prendre des moyens efficaces de protection et d'immunisation contre les inondations tout en conservant la libre circulation des eaux et le maintien de la salubrité;

DE RÉITÉRER aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'à la CMI le besoin imminent de bénéficier d'outils adéquats permettant de réaliser des études d'impacts relatives à d'éventuels ouvrages de protection contre les inondations;

DE DEMANDER que le système développé par la CMI évolue pour devenir un outil d'aide et de solution pour l'analyse des différents scénarios de mitigation, le tout afin de réaliser les mesures d'immunisation les plus appropriées et surtout, les mieux adaptées à la réalité du territoire du Haut-Richelieu.

ADOPTÉE

Signé : Roland-Luc Béliveau

*Signé : Gino Dubé
Directeur général et secrétaire-trésorier*

Copie certifiée conforme
Ce 14 décembre 2015



Gino Dubé
Directeur général
et secrétaire-trésorier